

Arrêté du 30 juin 2004 portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'écologie et du développement durable

NOR : *DEVG0430289A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu le décret n° 2002-895 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de l'écologie et du développement durable ;
Vu l'arrêté du 3 juin 1985 portant création d'un comité technique paritaire ministériel au ministère de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 14 janvier 2002 fixant la répartition de sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
Vu les propositions formulées par le syndicat Force ouvrière-fédération de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services le 4 juin 2004,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au titre des représentants de l'administration, en qualité de :

Membres titulaires

M. Laurent (Jean-Luc), chef du service de l'inspection générale de l'environnement ;
Mme Jacquot-Guimbal (Hélène), directrice générale de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Trouve (Thierry), directeur de la prévention des pollutions et des risques ;
M. Berteaud (Pascal), directeur de l'eau ;
M. Michel (Jean-Marc), directeur de la nature et des paysages ;
M. Bureau (Dominique), directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale ;
M. Aurand (Jean-Marie), directeur général de l'administration, ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales ;
M. Parent (Christian), directeur du personnel, des services et de la modernisation, ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;
M. Poly (Jean-Pierre), directeur général de l'Office national de la chasse de la faune sauvage ;
Mme Blanc (Nicole), directrice générale du conseil supérieur de la pêche ;
M. Lopez (Emmanuel), directeur du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ;
M. Tregouet (Bruno), directeur de l'institut français de l'environnement ;
M. Beseme (Jean-Louis), directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;
Mme Noars (Françoise), directrice régionale de l'environnement des Pays de la Loire ;
M. Pialat (Alain), directeur régional de l'environnement d'Ile-de-France.

Membres suppléants

M. Masse (Francis), directeur général adjoint de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Henry (Jean-Pierre), directeur adjoint de la direction de la prévention des pollutions et des risques ;
Mme Helvin (Fabienne), adjointe au directeur de l'eau ;
Mme Bobenriether (Odile), adjointe au directeur général de l'administration du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales ;
Mme Settimo (Marie-Christine), chargée de la sous-direction des ressources humaines ;
M. Le Guern (Eric), chef de département de la modernisation et du pilotage des services déconcentrés ;
M. Romon (Christian), chargé de mission à la mission de l'encadrement supérieur et de la gestion personnalisée, ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;
M. Aubourg (Marc), directeur administratif et financier du conseil supérieur de la pêche ;
Mme Granger-Cuq (Danielle), directrice-adjointe, parc national de la Vanoise ;
Mme Toubanc (Véronique), secrétaire générale du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ;
M. Senegas (Philippe), directeur régional de l'environnement Midi-Pyrénées ;
M. Ruiz (José), directeur-adjoint, DIREN Centre ;
Mme Castel (Florence), directrice-adjointe, DIREN Ile-de-France ;

M. Godefroy (Laurent), chef du bureau des ressources, de la documentation et de la diffusion ;
Mme Moosbrugger (Katrin), chef de bureau des personnels des établissements publics, du dialogue social et des statuts.

Article 2

Sont nommés au titre des représentants des organisations syndicales, en qualité de :

Membres titulaires

Au titre du SNE-CFDT :

M. Faure (Laurent) ;
M. Doignon (Jannick) ;
Mme Cazin-Verdier (Florence) ;
M. Beauvais (Thierry) ;
M. Houard (Thierry) ;
M. Deluermoz (Gilles) ;
M. Hebert (Nicolas) ;
M. Lery (Simon).

Au titre de la CGT :

M. Martin (Pascal) ;
Mme Corneloup (Christiane) ;
M. Berdayes (José).

Au titre de FO :

Mme Janot (Sophie).

Au titre de l'UNSA :

M. Ceciliot (Eric) ;
M. Gourdin (Eric) ;
Mme Mora (Anne-Marie).

Membres suppléants

Au titre du SNE-CFDT :

Mme Bessis (Claude) ;
M. Maynard (Jean Jacques) ;
M. Gascard (Daniel) ;
Mme Zysberg (Claudine) ;
M. Thorette (Jacques) ;
M. Morel (Régis) ;
M. Noyon (Nicolas).

Au titre de la CGT :

M. Combrouze (Francis) ;
M. Maume (Jean Claude) ;
M. Guenin (Sébastien).

Au titre de FO :

M. Lavalard (Jean-Luc).

Au titre de l'UNSA :

Mme Aeschmann (Anne) ;
M. Bon (Frédéric) ;
M. Chaudre (Fabien).

Article 3

L'arrêté du 28 février 2002 modifié est abrogé.

Article 4

La directrice générale de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 30 juin 2004.

Pour le ministre et par délégation :
*La directrice générale de l'administration,
des finances et des affaires
internationales,*

